

9-10 EDOUARD VII, A. 1910

nieur local, poste n° 26, soit nommé pour remplacer M. McIntosh. Que M. L. Johnson, le préposé aux instruments avec M. Bell, soit nommé à la place de M. Bell.

Q. Maintenant, dans ce cas-ci, vous dites aux commissaires que vous faites cela sur la recommandation de M. Poulin?—R. Oui.

Q. Et pour les autres c'est censé être sur votre propre recommandation?—R. Oui.

Q. Mais je pense que si nous voulions aller plus loin et remonter à des dates ultérieures, nous trouverions des lettres des ingénieurs de district recommandant ces hommes.

Q. Et la Commission n'a rien de plus à faire que de recevoir vos recommandations?—R. Oui.

Q. Et ils ne se basent pas sur la recommandation des ingénieurs de district, mais sur la vôtre?—R. Oui.

Q. Quelques-uns des ingénieurs mentionnés dans cette lettre qui vient d'être produite furent engagés pour les études préliminaires, n'est-ce pas?—R. Oui.

Q. Ainsi, plusieurs d'entre eux, non pas tous, avaient acquis de l'expérience sur la localité, le caractère du sol et le caractère des matériaux à enlever avant qu'ils devinssent ingénieurs sur la construction?—R. Oui, ils avaient plus de connaissances que des étrangers.

Q. Ils avaient plus de connaissances qu'un ingénieur étranger venant sur le terrain pour la première fois?—R. Oui.

Q. Tel que vous l'a demandé hier M. Chrysler, il y avait d'autres ingénieurs intéressés aux travaux, nommés par le Grand-Tronc-Pacifique?—R. Oui.

Q. Les ingénieurs nommés par le gouvernement par l'intermédiaire de la Commission du Transcontinental étaient enclins, je suppose, à maintenir aussi bas que possible le coût de la construction?—R. Ils devaient l'être.

Q. C'était leur devoir de l'être?—R. Oui.

Q. Autant qu'ils peuvent l'être et être justes pour les entrepreneurs?—R. Oui.

Q. Les ingénieurs du Grand-Tronc-Pacifique n'étaient pas en relation directe avec les entrepreneurs, n'est-ce pas?—R. Non, excepté quand ils étaient eux-mêmes des entrepreneurs.

Q. Cela n'est pas arrivé dans ce district. Je veux parler de ce district?—R. Non. Je vous demande pardon.

Q. Dans le district de l'ouest, je sais, ils étaient assez étroitement intéressés?—R. Oui.

Q. Mais M. Lumsden, en tant que les districts "B" et "F", sur lesquels nous faisons enquête actuellement sont concernés, ils n'avaient aucun rapport avec les entrepreneurs?—R. Non.

Q. Ils s'appliquaient entièrement à diminuer les frais de construction, n'est-ce pas?—R. Oui.

Q. En autant que le loyer que devait payer le Grand-Tronc-Pacifique serait considéré comme un pourcentage sur le coût des travaux?—R. Exactement.

Q. Ainsi, vous aviez deux classes d'ingénieurs dont les devoirs consistaient à voir à ce que les travaux fussent faits à aussi bon marché qu'il était raisonnable de l'espérer?—R. Oui, monsieur.

Q. Puis, dans votre lettre de démission vous avez fait une déclaration sur laquelle on est revenu plusieurs fois, à l'effet que vous aviez perdu confiance en votre personnel d'ingénieurs, et dès le premier jour de l'enquête je vous ai demandé si vous pouviez nous donner d'autres noms que ceux que vous nous avez fournis le second jour de l'enquête devant ce comité?—R. Oui.

Q. Vous dites qu'on peut obtenir des renseignements dans les registres de la Commission. En examinant vos propres documents et livres de renseignements et agendas, y avez-vous remarqué les noms de quelques autres ingénieurs en qui vous avez perdu

M. LUMSDEN.